



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

programmes

Question écrite n° 38713

Texte de la question

Selon le SNUIPP-FSU, principal syndicat d'enseignants du primaire, certains classiques de la littérature enfantine sont accusés de véhiculer les stéréotypes de genre. Le syndicat recommande par conséquent à ses membres de remplacer ces classiques par des livres "sortant des sentiers battus et des clichés filles-garçons" et "qui proposent aux enfants de réfléchir à leur identité, et leur identité sexuelle". Ainsi, demain nos enfants ne liront plus "Les trois mousquetaires" mais plutôt "Papa porte une robe", "Mademoiselle Zazie a-t-elle un zizi?" "Tango a deux papas" ou encore "Frédéric et Frédérique ou cent façons d'être un garçon ou une fille". Un label a même été créé, le label Isidor, pour récompenser les "meilleurs livres reflétant la diversité sexuelle auprès des enfants et des jeunes et permettant de lutter contre les préjugés homophobes". Aussi, Mme Virginie Duby-Muller demande à M. le ministre de l'éducation nationale s'il cautionne une telle initiative et ces recommandations.

Texte de la réponse

Il n'est pas dans les attributions de la ministre de cautionner ou de condamner les préconisations adressées par une organisation syndicale à ses adhérents en particulier et au personnel enseignant en général. Le choix des supports pédagogiques, notamment les ouvrages de littérature pour la jeunesse, relève de la liberté pédagogique de l'enseignant qui s'exerce « dans le respect des programmes et des instructions du ministre chargé de l'éducation nationale et dans le cadre du projet d'école ou d'établissement avec le conseil et sous le contrôle des membres des corps d'inspection » (article L. 912-1-1 du code de l'éducation). La littérature occupe une place importante dans les programmes de l'école élémentaire, qui insistent notamment sur la connaissance des textes patrimoniaux, en particulier les contes, textes jugés comme sources indispensables à la construction de la culture d'aujourd'hui. Ces textes offrent notamment des occasions de débat, dans les temps de lecture collective à l'école, sur les représentations des personnages féminins et masculins. Par ailleurs, afin d'aider les enseignants à choisir des oeuvres, le ministère propose une sélection de livres pour l'école élémentaire, établie à partir de plusieurs critères, notamment leur qualité littéraire, l'accessibilité des textes, l'équilibre entre des ouvrages patrimoniaux, livres de droits, des classiques et des publications récentes, la diversité des auteurs, des illustrateurs, des éditeurs, enfin l'ouverture des pratiques pédagogiques et éducatives qu'elles permettent. Ces listes sont consultables sur le portail de ressources Eduscol.

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38713

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er octobre 2013](#), page 10281

Réponse publiée au JO le : [30 décembre 2014](#), page 10860